

Dimanche 19 avril 2020

## **Covid-19 : la préfecture des Bouches-du-Rhône et l'Olympique de Marseille**

### **s'engagent en faveur de la lutte contre les violences conjugales**

Le confinement actuel accentue l'isolement des victimes de violences conjugales et intrafamiliales et peut contribuer à l'augmentation de leur nombre. Les victimes, ayant plus de difficultés à trouver une aide extérieure, se trouvent dans une grande urgence à quitter leur domicile.

L'État, en cette période particulière, se doit de veiller à la mise en sécurité des victimes soit par l'éviction des auteurs soit par l'accès à un hébergement pour les femmes victimes et leur enfants.

Dans les Bouches-du-Rhône, l'État met à disposition 193 places d'hébergement dédiées (dont 24 nouvelles places en 2020 à l'issue du Grenelle contre les violences conjugales de 2019).

Face à la crise du Covid-19, soucieux de participer à l'effort de solidarité nationale, l'Olympique de Marseille a proposé à la préfecture des Bouches-du-Rhône de mettre à disposition de l'État, les installations du centre de formation des jeunes de la Commanderie.

Le club a accepté la proposition de la préfecture de réserver ce dispositif hôtelier aux femmes victimes de violences et de contribuer ainsi à accroître les capacités de mise à l'abri des victimes, en offrant 46 places supplémentaires pour les femmes victimes de violences et leurs enfants.

Ce dispositif spécifique au confinement a pu être mis en œuvre en moins d'une semaine grâce aux installations et à la réactivité de l'OM. 18 femmes et leurs enfants en bénéficient déjà. L'association SOS Femmes, mandatée par la préfecture, assure l'accompagnement des femmes et de leurs enfants sur le site, mettant à disposition ses travailleurs sociaux, ses psychologues et des temps d'animation pour les plus jeunes.

Outre les infrastructures hôtelières mises à disposition gracieusement, l'OM prend à charge les dépenses de restauration (via son partenaire Sodexo, qui a accepté de fournir cette prestation gracieusement en solidarité), de nettoyage et de sécurité ainsi que la logistique nécessaire au bien-être des personnes hébergées (infrastructures sportives pour les enfants).

Cette opération est un bel exemple de solidarité du monde sportif au profit de la Grande Cause Nationale qu'est la lutte contre les violences faites aux femmes.

Avec plus de 5 000 faits constatés en 2019, le phénomène des violences conjugales est particulièrement marqué dans le département des Bouches-du-Rhône.